

**Extrait du Registre des Délibérations
du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Soissonnais et du
Valois**

DÉPARTEMENT
DE L'AISNE

ARRONDISSEMENT
DE SOISSONS

TRESORERIE DE
SOISSONS

Séance du 27/09/2019

OBJET :

Composition du
Conseil de
développement du
PETR du Soissonnais
et du Valois

VOTE : 22 pour, 0
contre, 0 abstention, 0
refus de vote

Affiché le

/ 2 OCT. 2019

Transmis le

01 OCT. 2019

Certifié exécutoire, le

01 OCT. 2019

Le Président

Jean-Marie CARRE

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept septembre à neuf heures, Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Soissonnais et du Valois s'est réuni à Cuffies, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 20 septembre 2019.

Étaient présents (22) : Jean-Marie CARRE ; Alain CREMONT ; Dominique BONNAUD ; Edith ERRASTI ; Pascal TORDEUX ; Bernadette KASPRZAK ; Patrick DUMAIRE ; Viviane CORDEVANT ; Patrick DUFOUR; Alexandre de MONTESQUIOU ; Jean-Pascal BERSON ; Nicolas REBEROT ; Franck BRIFFAUT ; Céline LE FRERE ; Rémi VANLERBERGHE ; Thierry GILLES ; Jean CHABROL ; Thierry ROUTIER ; Claude MADIOT; Thierry DECAUCHE; Sébastien MANSCOURT ; Jean-Luc SAMIER

Procurations (0) :

Absents excusés (9) : Carole DEVILLE-CRISTANTE ; Laurent CAUDRON ; Stéphanie LEBEE-DELATTRE ; Séverine PELLETIER ; Benoît LETRILLART ; Jean SAUMONT ; François RAMPELBERG ; Arnaud BATTEFORT ; Hervé MUZART

Alexandre de MONTESQUIOU a été élu secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles 5741-1 et suivants du Code Général des Collectivité Territoriales relatifs aux Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2019 portant création du PETR du Soissonnais et du Valois ;

Vu l'article 13 des statuts du PETR du Soissonnais et du Valois, qui dispose que le Conseil de Développement est composé de 25 membres répartis par EPCI membre en fonction de leur poids démographique ;

Considérant qu'en application des dispositions statutaires susvisées, les EPCI désignent leurs représentants au sein du Conseil de développement du PETR du Soissonnais et du Valois ;

Vu la délibération du 3 juin 2019 du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne portant constitution du Conseil de développement de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne ;

Vu la délibération du 27 juin 2019 du conseil communautaire de GrandSoissons Agglomération portant constitution du Conseil de développement de GrandSoissons Agglomération ;

Vu la délibération du 28 juin 2019 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois portant désignation des membres du Conseil de développement du PETR du Soissonnais et du Valois ;

Vu la délibération du 3 juillet 2019 du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy le Château portant désignation des représentants au sein du Conseil de développement du PETR du Soissonnais et du Valois ;

Considérant qu'il revient au Comité syndical d'arrêter la composition du Conseil de développement du PETR du Soissonnais et du Valois ;

Vu l'avis du Bureau en date du 13 septembre 2019 ;

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de désigner les 25 membres suivants pour siéger au sein du Conseil de Développement du PETR du Soissonnais et du Valois jusqu'à la fin du mandat en cours :

Milieux	Membres
Economie	Stéphane GIRARD Stéphanie MAGNIEZ Laure LEPERCQ Dominique LETOFFE Frédéric SEGUIN Benoît SYS Philippe PIERRET Sylvain VECKMAN
Social	Jean-Marc AUGUET Fabrice BENARD Michel BULTOT
Environnement	Baptiste BAZIN Bertrand DESMAREST Béatrice FOUCON Evelyne JEANTILS Jérôme JAMINON Laurent MUNDWILLER
Culture	Corinne FERTE Elise GREGOIRE
Scientifique	Arnaud SIVERT
Education	Céline MOREELS Sandrine LEMAIRE
Associations	Bettina CAIGNAULT Corinne CHASSAING Frédérique PASQUIER

CHARGE et DELEGUE Monsieur le Président, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président

Jean-Marie CARRE

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS

/ 1 OCT. 2019